

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Le Collège a récemment annoncé à la presse que Le service Propreté, les gardiens de la paix, les services en charge des contrôles urbanistiques et environnementaux et la Zone de police Midi travailleraient tous ensemble pour obtenir des quartiers plus propres et plus agréables à Anderlecht.

En collaboration avec la Zone de police Midi, la commune a ainsi élaboré un nouveau plan pour faire d'Anderlecht une commune plus propre et prévenir les nuisances. Il est prévu de travailler en micro-quartiers et d'y consacrer des moyens supplémentaires pendant une période donnée afin de créer des quartiers plus propres et plus agréables à vivre, en collaboration avec les habitants. Le service « Propreté » s'occupera des tâches visibles telles que le nettoyage des déchets et la taille des arbres, tandis que les citoyens pourront faire appel aux « Gardiens de la Paix » pour signaler les nuisances. De plus, des contrôles seront effectués par les services « Taxes-Contrôles » et « Permis d'environnement », et les services de police veilleront au respect des dispositions du règlement général de police, notamment en matière de roulage et de stationnement.

Nous nous réjouissons de cette initiative tout en constatant qu'elle ressemble étrangement à celle menée par Monique Cassart et moi-même (« Espace Net ») avant que la dernière échevine de la propreté ne juge ces actions territoriales multidisciplinaires coûteuses et inutiles. Comme le dit la sagesse populaire : « faire et défaire c'est toujours travailler ».

La première phase-test a eu lieu du 3 au 16 février 2020 dans le micro-quartier Scherdemael : c'est-à-dire les rues situées entre la rue de Neerpede et l'avenue d'Itterbeek, jusqu'au rond-point Pierre De Tollenaere. Une évaluation de cette première phase avec les services a été annoncée, dans le but d'appliquer cette opération aux autres quartiers de la commune.

Pouvez-vous faire le point sur cette première phase-test et nous en présenter le bilan des moyens mis à disposition et des résultats pour les différentes disciplines sollicitées ? Pour quelle raison ce quartier a-t-il été choisi pour cette première phase test ? Quand et pour quel quartier est prévu une deuxième phase test ? Quels éléments seront modifiés pour cette deuxième phase test ? Pouvez-vous nous présenter le calendrier prévisionnel de ce nouveau plan quartier par quartier ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

Selon mes informations, les actions « Espaces Nets » n'ont duré grosso-modo qu'un an, car elles n'ont pas été jugées concluantes, mais je ne me prononcerais pas sur quelque chose qui date de bien avant mon arrivée en fonction. De plus, cette ancienne action ne rassemblaient que les services « Propreté », « Espaces Verts » et « Travaux Publics ». Je n'irai pas jusqu'à dire que les deux actions n'ont rien à voir l'une avec l'autre, mais je pense en tout humilité que notre action est bien plus complète et efficace que celle essayée il y a une dizaine d'année.

En ce qui concerne le bilan du premier test, je peux difficilement vous répondre avec précision car elle s'est terminée vendredi passé. Nous savons par contre que Les services « Prévention », « Entretien » (« Espaces Verts » et « Propreté »), « Taxes-Contrôles », « Permis d'Environnement » et la Police ont bien collaboré lors de cette action. Nous avons déjà pointé des pistes d'amélioration, essentiellement autour de la coordination entre les équipes. C'était finalement le but de cette phase-test.

Nous avons choisi de commencer par un quartier pas trop compliqué, et qui était prévu pour les tailles des arbres, pour venir y rajouter la liste des services communaux que l'on a souhaité concentré lors de cette opération.

En ce qui est du plan, nous venons ce jour de proposer 3 autres micro-quartiers pour cette année, en sachant qu'il seront aussi à considérer comme inclus dans la phase test. Le premier est envisagé avant Pâques, les suivants après les vacances d'été pour correspondre au calendrier lié à la période de nidification, qui s'étant pour rappel du 15 avril au 15 août.

G. VAN GOIDSENHOVEN ajoute que Monsieur l'Échevin NEUZY est probablement mal renseigné car lors de la précédente législature, le travail était effectué en collaboration avec la police, les services « Hygiène » et « Urbanisme ». Grâce à cela, il a été possible de faire fermer d'horribles chancres dans lesquels des personnes vivaient au sol, entourés d'une myriade de cancrelats. Ce n'est pas exagéré car il l'a personnellement vu étant systématiquement sur place. Il espère que tout cela ne sera pas inutile pour réorienter les moyens vers d'autres choses, sans trop de succès pour l'instant. Pour le reste, il dit ne pas avoir reçu de réponse quant au quartier dans lequel était prévu cette deuxième phase-test. Le groupe MR-VLD-IC aura à cœur de faire au terme de cette première année un bilan. Il aurait aussi été intéressant d'entendre le Collège sur les modifications jugées utiles au regard de ce qui a peut-être un peu moins bien fonctionné que prévu lors de cette première phase-test.

Monsieur l'Échevin NEUZY répète ce qu'il a déjà dit : le Collège a déterminé les trois quartiers mais il ne les annonce pas encore car ils ne sont pas encore validés par les services. En ce qui concerne les choses à améliorer, c'est essentiellement de la coordination d'équipes et savoir comment cela doit se passer lorsqu'il y a des changements de planning imprévus.